



# Colloque Label Bas Carbone





## Introduction

Olivier David, directeur régional de la DREAL

Florian Tirana, DGEC chef de bureau agriculture foret et certification carbone



# Programme

- **9h30 - 9h40** : Introduction (*Olivier David, directeur régional de la DREAL / Florian Tirana chef de bureau agriculture foret et certification carbone à la DGEC*)
- **9h45 - 10h10** : Label Bas-Carbone – cadre national, données clés et évolutions à venir  
*Présentation du dispositif par la DGEC, chiffres nationaux et perspectives d'évolution. (Isabelle Jean-Charles et Charles Tissot DGEC)*

## Questions

- **10h20 - 10h35** : Une dynamique régionale croissante : indicateurs et retour d'expérience en images (*Alice Barthélémy et Clara SERPOL DREAL BFC*)

## Questions

*----- répartition dans les salles pour les ateliers ----*

- **10h50 12h10** : Ateliers 1h20

*-----retour en salle amphithéâtre----*

- **12h15 12h25** : mots de conclusion
- **12h30** : Buffet



Label bas-carbone

Valoriser et financer les  
projets forestiers

DGEC

Label Bas-Carbone – cadre national, données clés et évolutions à venir



# Sommaire

**1. Présentation du Label bas carbone**

**2. Bilan d'activité du LBC**

**3. Révision du cadre réglementaire**

**4. Actualités sur les méthodes**

# 1. Le Label bas carbone

# 1.1 Objectifs du Label Bas-Carbone

## Certifier la qualité et l'impact de projets :

- gain GES (réduction ou séquestration de CO2) directs et indirects, en tCO2eq
- Impact environnemental positif

## Déclencher de nouvelles actions pour réduire les émissions et séquestrer du carbone :

- favoriser l'émergence dans des secteurs d'activités variés, de projets qui vont au-delà de la réglementation et des pratiques usuelles  
= projets additionnels qui n'auraient pas eu lieu en l'absence de label

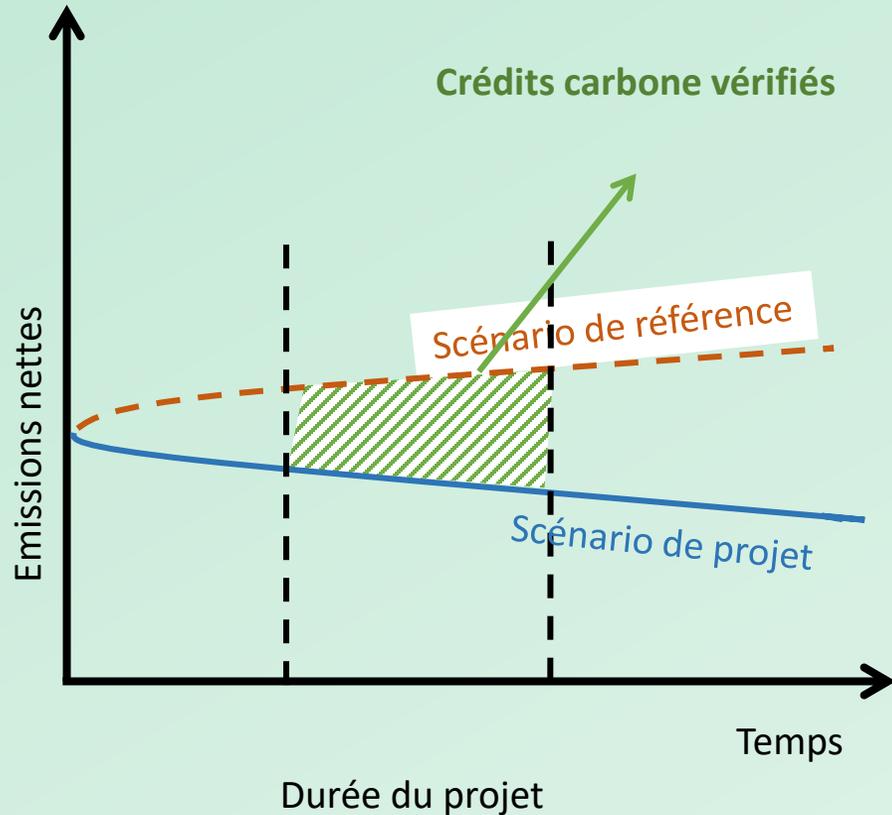
## Aider à flécher des financements vers ces projets :

- intérêt croissant pour des projets de décarbonation locaux (à impact climat et environnement)
- financeurs : collectivités, citoyens, entreprises (volontaire ou obligatoire)



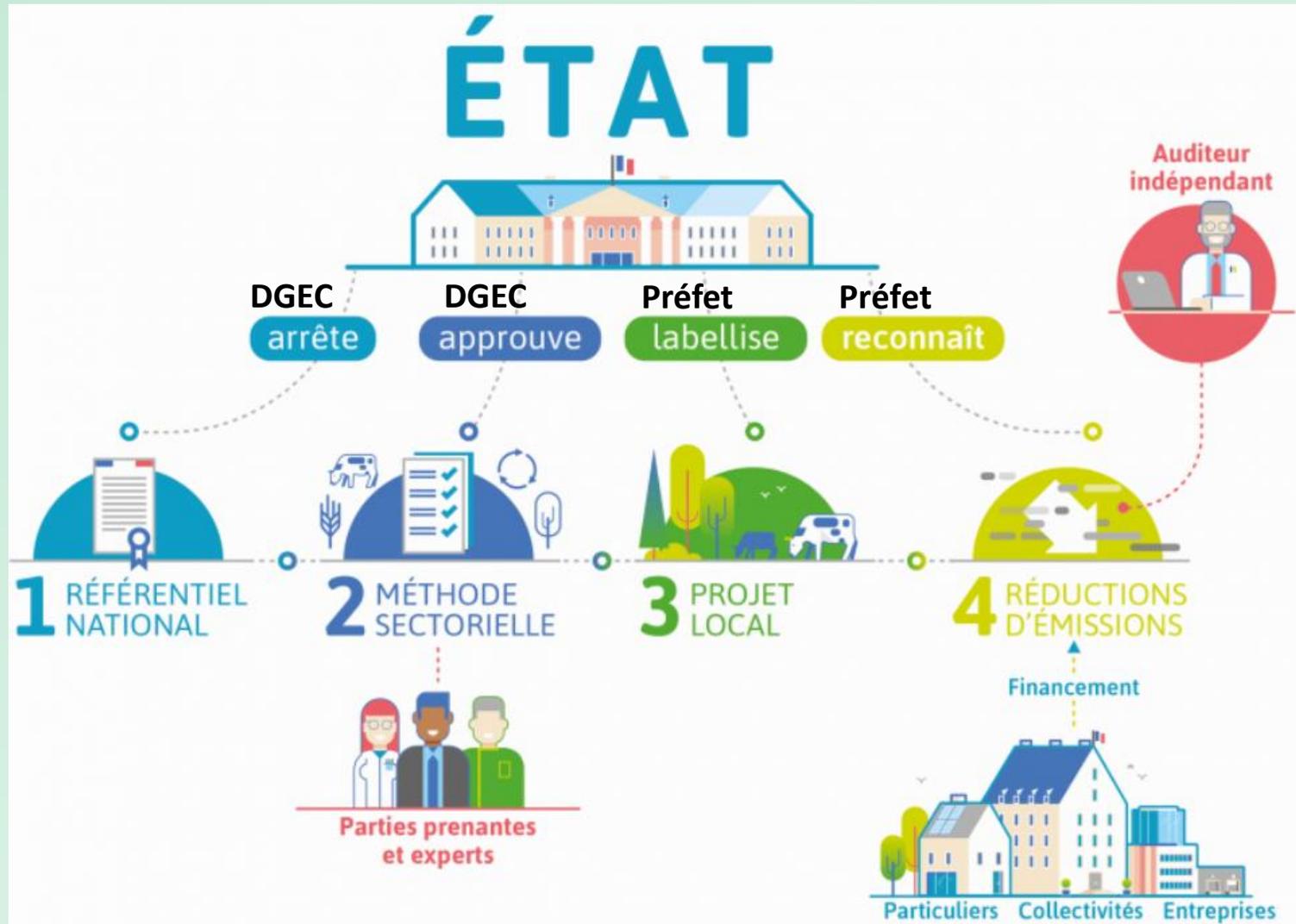
Données issues du registre de projets du Label bas carbone, au 8/10/2025

## 1.2 Principes du Label Bas-Carbone



- Des projets qui réduisent des émissions de GES ou séquestrent du carbone par rapport à un scénario de référence
- Des projets additionnels
- Des projets dont les crédits carbone sont vérifiés par un auditeur
- Une valorisation des co-bénéfices des projets sur d'autres aspects que le climat : biodiversité, eau, qualité de l'air...
- Traçabilité des projets dans un **registre**

# 1.3 Fonctionnement du Label Bas Carbone



Données issues du registre de projets du Label bas carbone, au 8/10/2025

# 16 méthodes approuvées



## Forêt :

- Boisement (**en révision**)
- Reboisement à la suite d'incendies, de tempêtes ou de maladies (**en révision**)
- Balivage
- Gestion forestière à stock continu (GFSC)



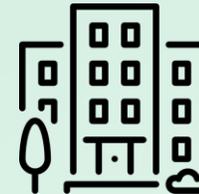
## Agriculture :

- Plantation de vergers
- Gestion durable des haies
- CarbonAgri (élevage bovin) (**en révision**)
- SOBAC (gestion des intrants)
- ECOMETHANE (alimentation bovine)
- Grandes Cultures (**en révision**)
- Restauration de terres agricoles dégradées en Guyane (**en cours**)



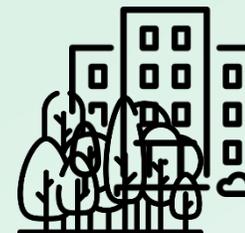
## Zones humides :

- Protection des herbiers de posidonie
- Restauration de mangroves et de forêts marécageuses



## Bâtiments :

- Rénovation de bâtiments à l'aide de matériaux ou produits moins émetteurs de GES
- Bâtiments neufs biosourcés



## Ville arborée :

- Plantation d'arbres en espaces urbains

## 2. Bilan d'activité du LBC

## 2. Bilan d'activité du LBC

Un écosystème en pleine expansion

**1978** projets labellisés



**+1000** projets en développement



**7,46 MtCO<sub>2</sub>e** potentielles  
stockées et réduites

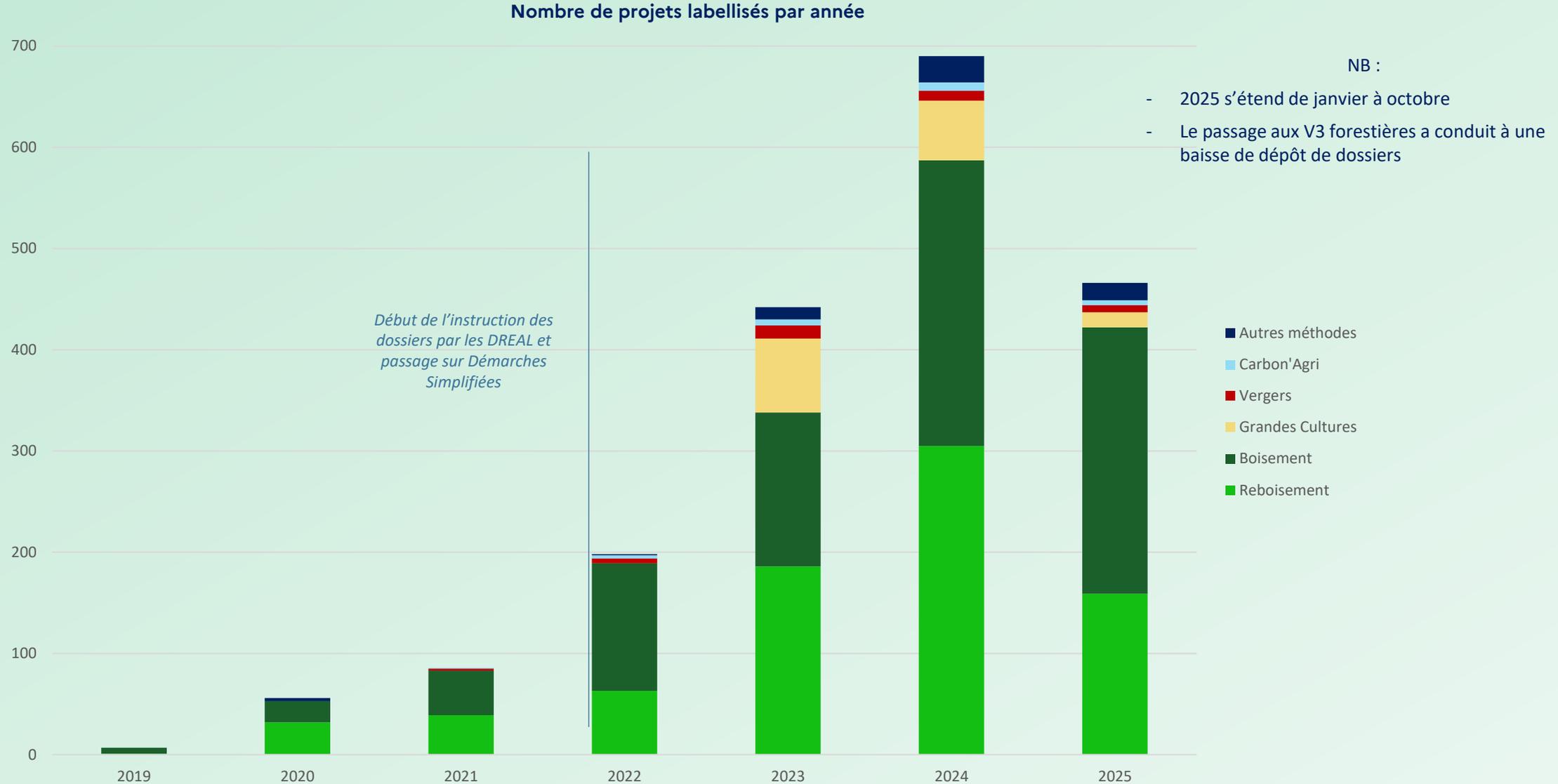


**587** projets financés à **100%**



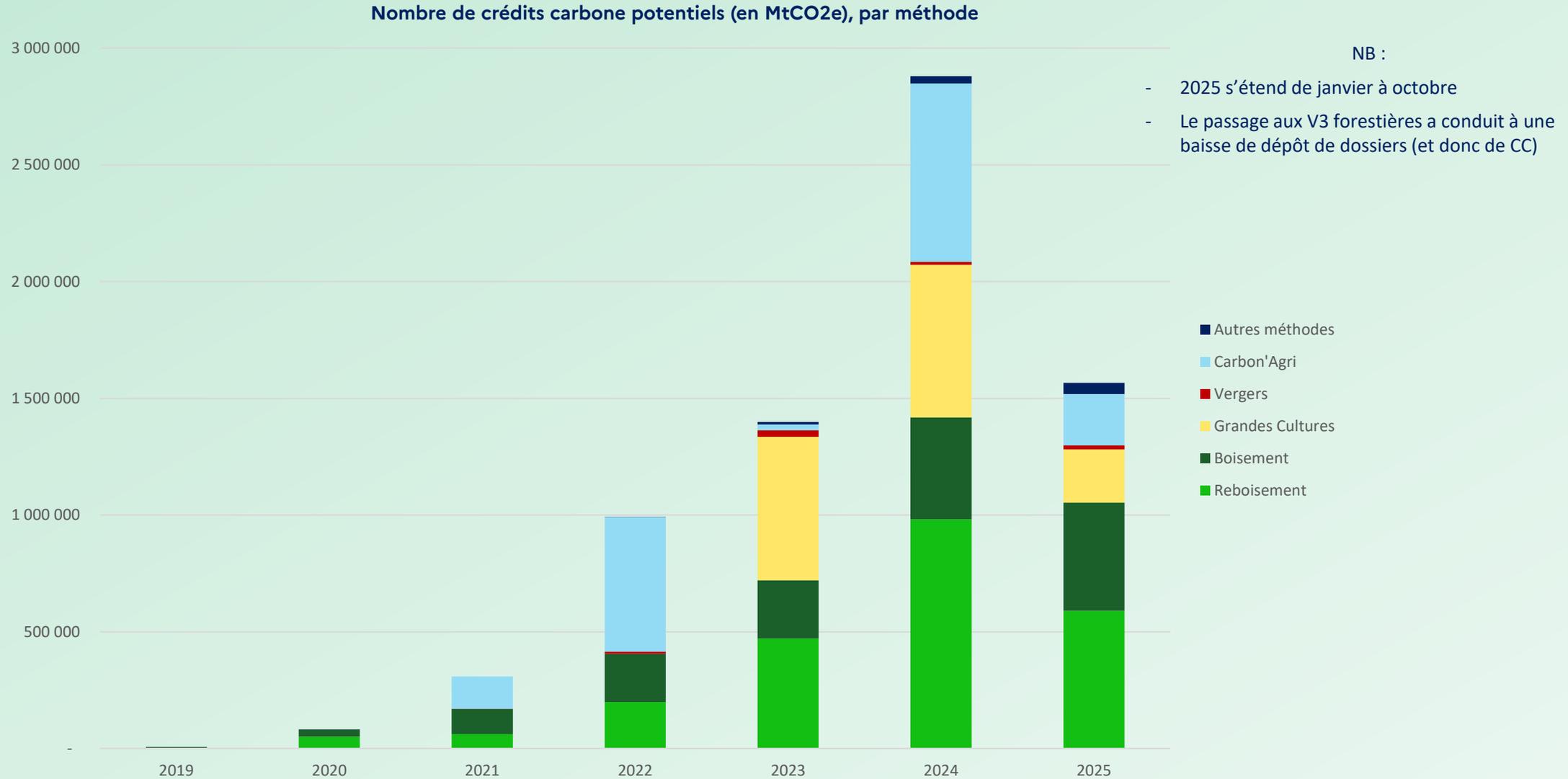
➤ Dont au moins **1,7M** déjà financées !

## 2. Bilan d'activité du LBC



Données issues du registre de projets du Label bas carbone, au 8/10/2025

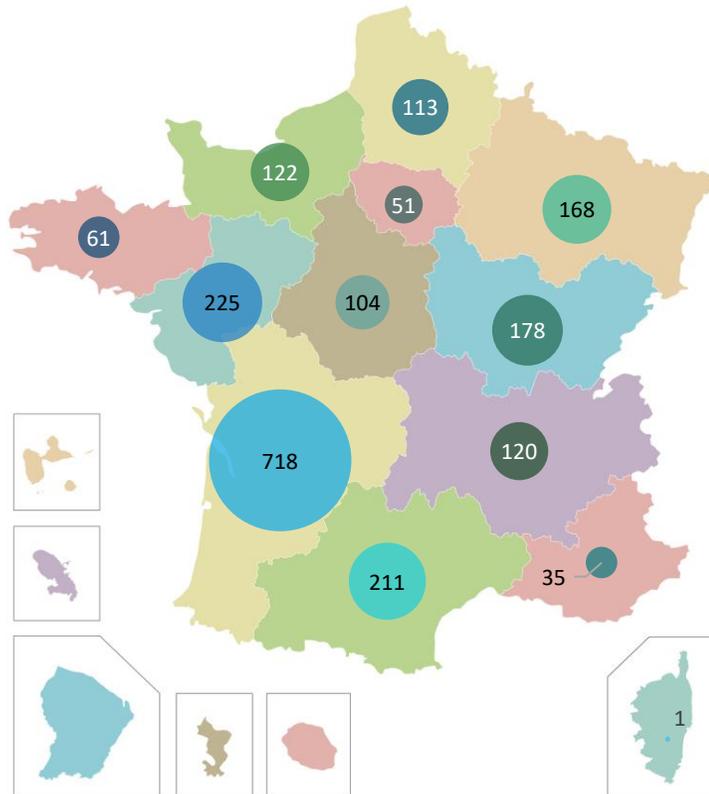
## 2. Bilan d'activité du LBC



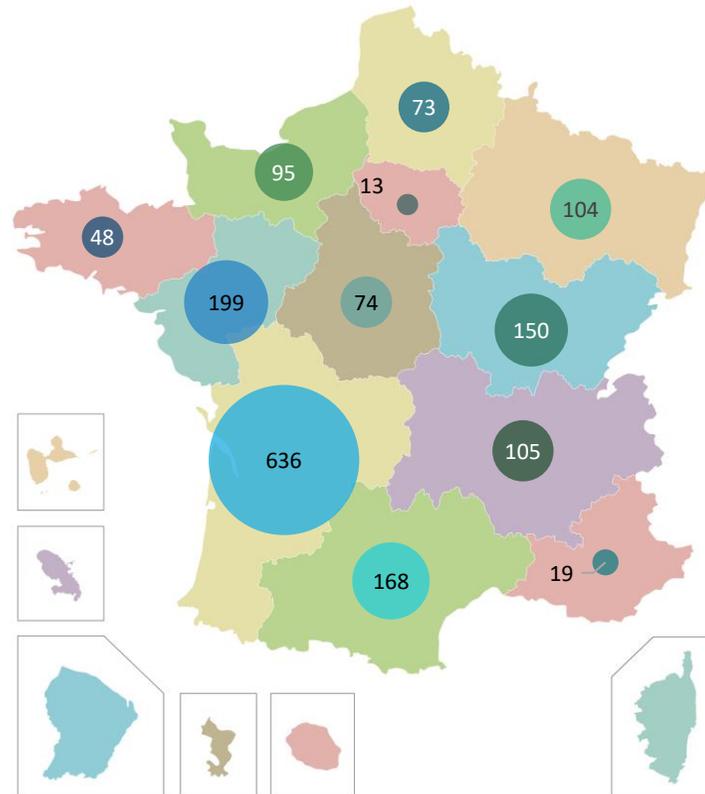
Données issues du registre de projets du Label bas carbone, au 8/10/2025

# Répartition géographique des projets labellisés

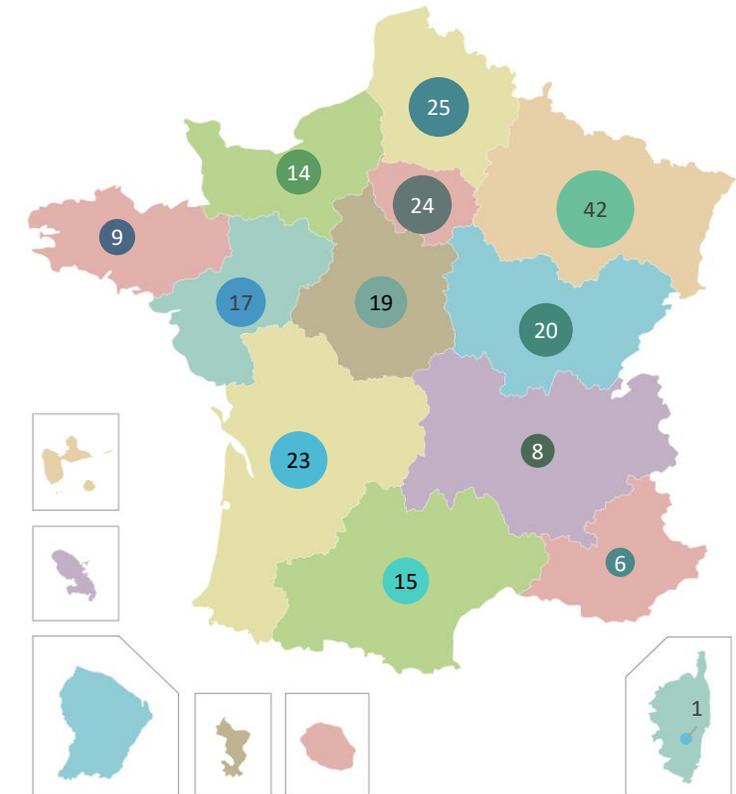
## Répartition de l'ensemble des projets par région



## Répartition des projets forestiers par région



## Répartition des projets agricoles par région



Données issues du registre de projets du Label bas carbone, au 8/10/2025

# 3. Révision du cadre réglementaire

### 3. Révision du cadre réglementaire du Label bas carbone

- ➔ • *Nouveaux textes réglementaires (5 septembre 2025) : décret ; arrêté*

Nos objectifs pour le LBC : plus de lisibilité, de transparence, d'intégrité environnementale

- Arbitrage en faveur d'une cessibilité des crédits, avec une étape de retrait
- Davantage de transparence sur les caractéristiques des projets (audit, rabais, calculateur)
- Transparence sur les prix limitée à une transmission à la DGEC, qui informera le marché
- Changements opérationnels afin de fluidifier le dispositif
- Statut comptable des crédits : étude par l'ANC, rescrit à venir de la DLF

### 3. Révision du cadre réglementaire du Label bas carbone

#### 1. Crédits carbone : nouveau nom, cessibilité sans limite et procédure de retrait

- Les anciennes « réductions d'émissions » générées par les projets labellisés deviennent des « crédits carbone »
- Le nouvel arrêté introduit la cessibilité illimitée et rétroactive de ces crédits
- L'étape de reconnaissance des crédits est remplacée par une procédure de retrait, initiée par le bénéficiaire final des crédits
- Le retrait des crédits met fin à leur cessibilité
- Le Label bas carbone est rendu pleinement compatible avec le cadre européen de rapportage extra-financier des entreprises (la CSRD, Corporate Sustainability Reporting Directive)

### 3. Révision du cadre réglementaire du Label bas carbone

#### 2. Projets collectifs : une flexibilité accrue

- Il devient possible pour les porteurs de projets collectifs (à condition de mobiliser au moins 20% des porteurs) de changer de mandataire
  - Auparavant, il n'était possible que de transférer le projet collectif entier à un autre mandataire.
- Le nouvel arrêté cadre les possibilités de modifier un projet collectif en train d'être construit, avec une tolérance sur la modification des participants déclarés initialement
  - L'objectif étant d'encourager le dépôt de projets collectifs moins grands, mais mieux construits dès le début

## 3. Révision du cadre réglementaire du Label bas carbone

### 3. Transparence renforcée : déclaration obligatoire des financements, affichage des calculateurs carbone sur le site public

- Chaque demandeur doit désormais obligatoirement déclarer l'ensemble des financements déjà perçus pour son projet dans le registre de projets du Label bas carbone, même si le projet n'est pas encore vérifié
- Ces informations sont déclaratives et pourront être modifiées par la suite
- **Pour un projet vérifié**, et qu'une cession de crédits a lieu, le cédant et le cessionnaire doivent indiquer (à la DGEC uniquement) le prix de vente à l'unité des crédits cédés
- Ces obligations déclaratives nous permettront de communiquer sur l'état du marché et ses évolutions, en utilisant ces données de manière anonymisée et agrégée
  - Ces résultats pourront ensuite être présentés lors des comités des usagers par exemple !
- Enfin, le site public du LBC renforce également sa transparence et affichera désormais les calculateurs carbone et tableurs de co-bénéfices associés aux projets de certaines méthodes **qui le permettent** (tableurs anonymisés)

### 3. Révision du cadre réglementaire du Label bas carbone

#### 4. Gouvernance : critères d'éligibilité des méthodes recevables et réunion systématique du Groupe Scientifique et Technique (GST)

- Les critères d'acceptation de nouvelles méthodes au sein du dispositif sont revus, pour intégrer plus de paramètres : impact sur la biodiversité, potentiel carbone, références scientifiques disponibles...
- **Le nouvel arrêté rend obligatoire la réunion du GST lors de l'étude d'une nouvelle méthode ou d'une méthode révisée**
- Et rend systématique la publication du rapport d'analyse rédigé par le rapporteur désigné pour expertiser une méthode

### 3. Révision du cadre réglementaire du Label bas carbone

#### 5. Projets pilotes

- l'arrêté introduit définitivement la possibilité d'effectuer des projets pilotes qui permettent d'obtenir un retour d'expérience crucial
- **L'objectif** : avoir les méthodes les plus précises possibles dès leur approbation !

## 4. Actualités sur les méthodes du LBC

## 4. Actualités sur les méthodes

### Méthodes

#### Révisions de méthode :

- **V3 Boisement, Reboisement** – approuvées en septembre 2025
- **V2 – Carbon Agri, Grandes Cultures** – finalisation prévue en S1 2026

### Méthodes

#### Nouvelles méthodes :

- **Elevage porcin** – finalisation S1 2026
- **Tourbières** – GST le 22/10
- **Vignes** – mise en consultation S1 2026

### Parties prenantes

**Lancement du Comité des usagers du LBC** – 13 octobre 2025

### Méthodes



## DREAL

Une dynamique régionale croissante : indicateurs et retour d'expérience en images



# Contexte BFC: un patrimoine forestier et agricole riche confronté au changement climatique

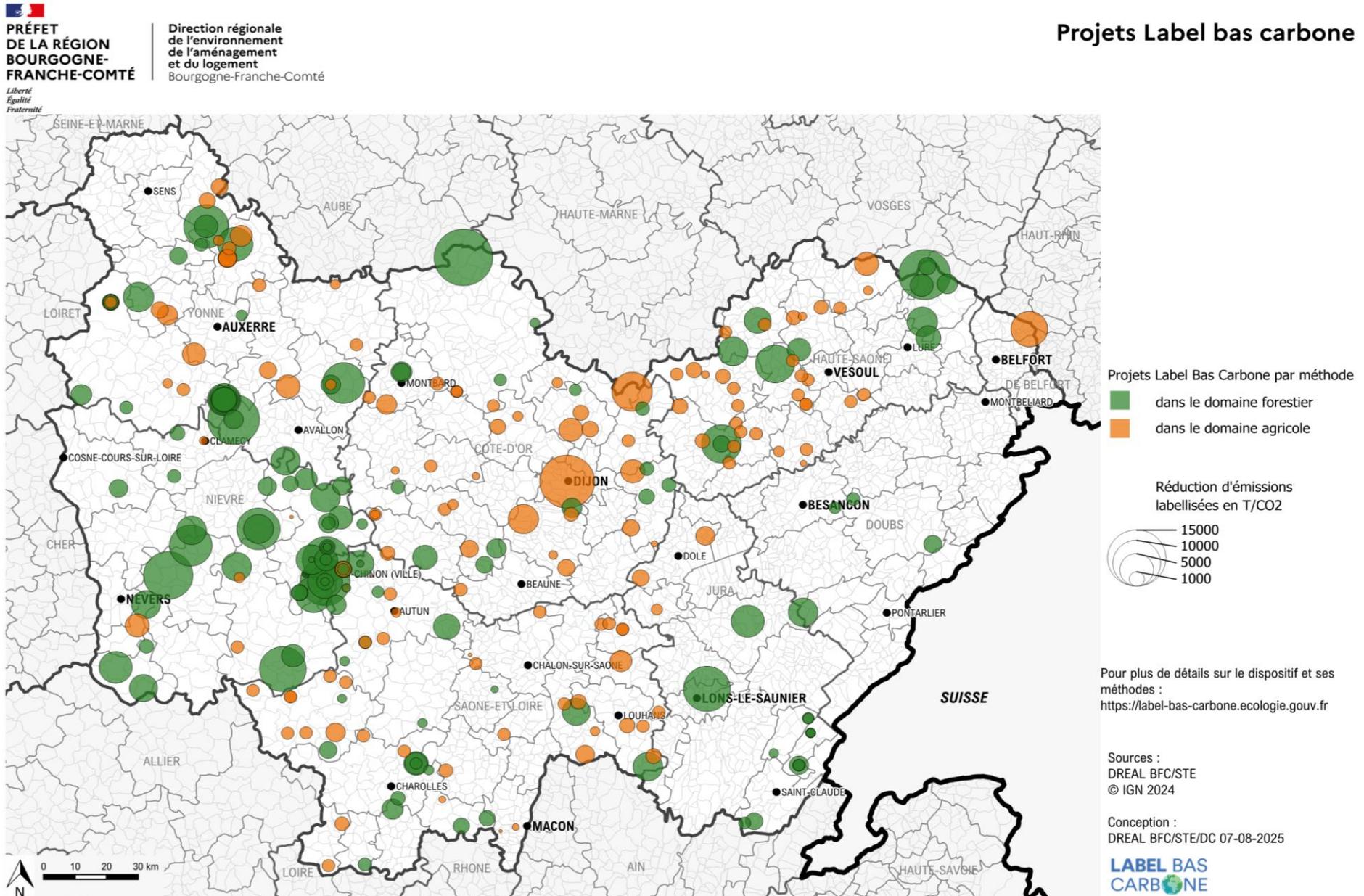


- 37% du territoire est composé de forêts
- 53% couvert par des espaces agricoles : 23 662 exploitations dont 25% spécialisés en grande culture
- Changement climatique et puits de carbone forestier : 30 000 ha de forêt d'épicéas ont dépéris en 5 ans (2018 2023)

**MIEUX SE NOURRIR**  
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**MIEUX PRÉSERVER**  
EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

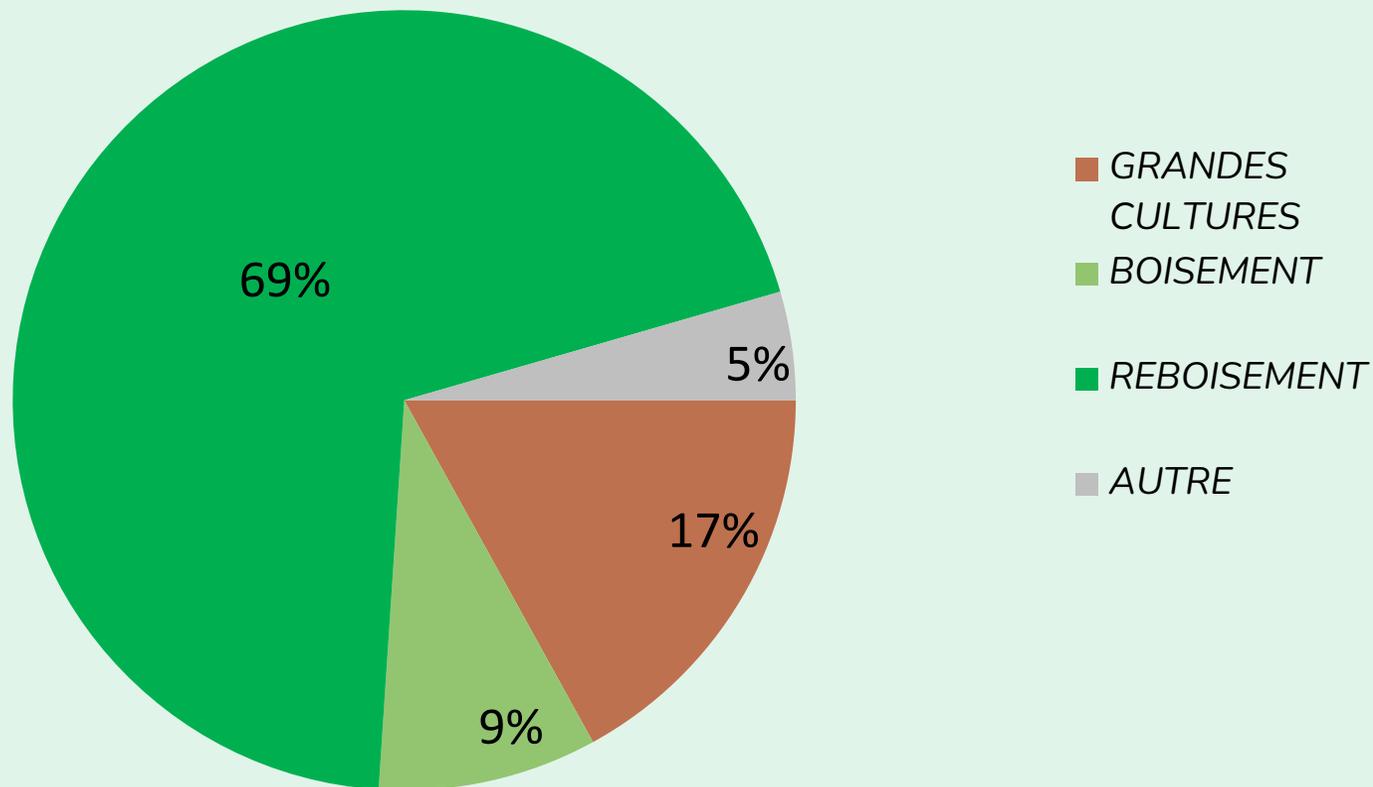
# 178 projets Labelisés dans les secteurs agricoles et forestiers depuis 2020



# Ventilation des crédits carbone potentiels

**543 000 T CO2**

- l'empreinte carbone annuelle de 58 000 français
- les émissions annuelles de l'agglomération du pays de Montbéliard



# Dossiers forêt : une approche qualitative

La DREAL sollicite la DRAAF pour avis technique dans le cadre de l'instruction :

- Cumul plan de relance dans les limites autorisées
  - Adéquation station essence
    - Choix des essences
    - Classes de fertilité
  - Schémas de plantation

# Dossiers agricoles (grande culture / carbon agri)

Des dossiers collectifs à fort potentiel de stockage carbone : **8** (en moyenne 20 exploitations par dossier)

Des dossiers individuels centrés sur l'accompagnement des exploitations : **10**

## Une variété de leviers :

- Fertilisation azotée (minérale et organique)
- Réduction de consommation énergétique de l'exploitation (carburants, électricité...);
- Stockage de carbone dans le sol.
- Optimisation de l'alimentation animale

# Nouveaux projets, méthodes émergentes

## Plantation et enrichissement de haies

Projet Moitron – Côte d’Or :

- Plantation d’environ 2000 m de haies, quatre linéaires de haie 2 rangs, multistrate, en bord de parcelles agricoles

Valorisation des cobénéfices :

 Biodiversité : création et amélioration d’habitats pour la faune utile

 Gestion de l’eau et sols : protection contre l’érosion, préservation des sols

 Rafraîchissement et microclimat : régulation du climat local

## Végétalisation espace urbains (ville arborée)

Projet Montceau-les-Mines – 2024

Quatre opérations :

- Construction d’une école maternelle avec cour végétalisée
- Réaménagement du parking attenant avec sols perméables
- Création d’un verger pédagogique sur prairie fauchée
- Plantation de 50 arbres pour étendre Parc Maugrand (500 m<sup>2</sup>)

Cobénéfices

 Biodiversité

 Gestion de l’eau

 Rafraîchissement urbain

 Qualité de vie et santé

# Quels acteurs dans notre région ?

## Porteurs de projets

Coopératives agricoles

Groupement forestiers

Sociétés forestières

Sociétés d'investissement

Agriculteurs / forestiers  
particuliers

Communes

## Mandataires



Taux de  
financement  
déclaré des 178  
projets

32% financés en totalité

46% financés au moins  
à moitié

51% ont au moins 1  
financier

## Les financeurs en BFC





# Enjeux et perspectives

Label Bas Carbone un outil au service  
des enjeux régionaux de planification écologique :

- Décarboner la production des entreprises via des projets locaux,
- Préserver et reconstituer le puits de carbone forestier,
- Soutenir l'objectif de + 440 km de haie par an, via la gestion durable des haies
- Contribuer à multiplier les surfaces agricoles incluant des couverts intermédiaires, via les méthodes de stockage carbone dans les sols

Des nouvelles méthodes à venir qui concernent notre région :

vignes / tourbières



Du concret ?

vidéo d'un Projet de reboisement en BFC  
Temps d'échange

## **Atelier 1 : Valoriser le Carbone dans les exploitations agricoles**

Méthode haie : structurer un projet de gestion durable – de l'ingénierie au terrain

Méthode Grande Culture : un projet en région pour comprendre

## **Atelier 2 : Ville arborée : une nouvelle méthode au service du rafraichissement urbain**

Fonctionnement de la méthode

Illustration avec le premier dossier labellisé en BFC pour la ville de Montceau-les-Mines

## **Atelier 3 : Méthodes forestières**

Une dossier forêt exemplaire qui allie stockage carbone et co-bénéfices environnementaux

Un partenariat local autour d'un projet Label Bas Carbone : convention entre la commune d'Etupes et l'aéroport Bâle Mulhouse